



LIFESAVING SOCIETY®
SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

The Lifeguarding Experts
Les experts en surveillance aquatique

Appel de bénévoles Commissaire désignée aux programmes de formation

La Société de sauvetage est à la recherche d'un(e) bénévole pour l'aider à diriger le centre d'activités et les projets des programmes de formation conformément au plan stratégique de la Société de sauvetage du Canada (la « Société " ou la " SdeS »).

En collaboration avec le commissaire des programmes de formation, le commissaire désigné s'acquittera des responsabilités décrites dans le mandat de la Commission des programmes de formation et dans la description de tâches de commissaire des programmes. Le candidat retenu occupera le poste de commissaire désigné de la Commission des programmes de formation pendant un an, celui de commissaire pendant deux ans et celui de commissaire sortant pendant un an (soit quatre ans au total).

La Commission des programmes de formation de la Société de sauvetage Canada contribue à la mission de la Société en développant ou en révisant les programmes de formation et le matériel de formation utilisé pour éduquer les Canadiens afin de prévenir la noyade et les incidents associés à l'eau. La Commission des programmes de formation se concentre actuellement sur trois secteurs d'intervention afin de réaliser son mandat :

- Révision des programmes Nager pour la vie et Jeune sauveteur selon le modèle de révision actuel.
- Lancement de la version révisée du Manuel canadien de sauvetage (nouveaux manuels des niveaux de bronze) et élaboration de la version révisée du Manuel Alerte la pratique de la surveillance aquatique (nouveaux manuels de surveillance aquatique).
- Les travaux en cours comprennent, sans s'y limiter, l'élaboration de modules de formation aquatique adaptés et de modules de formation sur le stress à la suite d'un incident critique.

Veillez soumettre votre déclaration d'intérêt à Wendy Schultenkamper, directrice des opérations, par courriel à wschultenkamper@lifesaving.ca d'ici le **21 février 2025**. La déclaration d'intérêt doit comprendre une description de votre expérience, vos compétences et votre formation.